

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

LES RANDONNIPÈDES

RANDONNÉES PEDESTRES

Randonnées encadrées par le club

Départ : les mardis : Parking du Stade à Bécon, covoiturage sur place.
les dimanches : Parking de la Mairie à Bécon, covoiturage plus place.

Jour	Date	Départ	Lieu	Distance	Difficulté
Dimanche	11 oct	11h	Chênehutte les Tuffaux (Entre Loire et Coteaux) <i>Pique-nique tiré du sac</i>	17 km	Moyen
Mardi	13 oct	13h30	Montjean (Les fours à chaux)	11 km	Facile
Dimanche	25 oct	11h	Brissarthe (Les Vallons) <i>Pique-nique tiré du sac</i>	18 km	Moyen
Mardi	27 oct	13h30	Ingrandes sur Loire (La Boire)	11 km	Facile

RANDO « COOL » :

Mardi	06 oct	13h30	Sainte Christine (Le sentier des poètes)	8 km	Très facile
Mardi	20 oct	13h30	Le Mesnil en Vallée (Du moulin à la vigne)	8 km	Très facile

Contacts et inscriptions :

Gerbouin Viviane 02.41.77.07.43 // **Bossé Bernard** 02.41.77.07.12
Bonhomme Jacques 02.41.77.06.99 // **Logeais JC** 02.41.77.92.44

Par E-mail à : les.randonipedes@free.fr

Site internet : <http://les.randonipedes.free.fr> rubrique « inscriptions »

INFOS des ASSOCIATIONS

Ensemble vocal
CLE DE FA



Reprise des répétitions tous les lundis soir à 20h à la salle du foot (pendant la période de restrictions au COVID 19) puis salle St Pierre.

La Clé de Fa recrute tous ceux, hommes et femmes, qui aiment chanter.

Renseignements auprès des choristes ou par E-mail : sandrine.malecot.huet@gmail.com

L'ÉCHAPPEE BELLE

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
Vallées du Haut-Anjou



LIVRES EN FÊTE SOUS L'Océan



OSNI (OBJET SONORE NON IDENTIFIÉ)

Co-organisé avec le Réseau des Bibliothèques de la CCVHA, le dimanche 4 octobre 2020 à St Augustin des Bois au centre polyvalent, à 15h & 17h : Spectacle « Pas un poisson dans un bocal » de la Compagnie Syllabe. Danse, jonglerie, vidéo et musique. En famille à partir de 1 an. Réservation obligatoire avant le 2 octobre.

Tarif unique : 4 € (+ 2 ans)

Théâtre d'objets pour les petits d'1 an & les plus grands à voir en famille, le mardi 20 octobre 2020 à 10h30 & 15h à la salle culturelle F. Chopin à Bécon-les-Granits, co-organisé par l'association Prim'Age Béconnais.

Tarifs : jeune public 6 € / Groupe 5,50 € / 2 à 5 ans 3 € / moins de 2 ans Gratuit

Durée : 35 mn

Réservation obligatoire jusqu'au 18 octobre.

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées. Venez avec un masque (11 ans et +)

Renseignement et Réservations :

02 41 39 14 84 ou Site : <https://leechappeebelle.org>

reservation@leechappeebelle.org

Pour imprimer son billet :

<https://www.helloasso.com/associations/l-echappee-belle/annuaire>

CINEMA

"Association Familles Rurales" propose :

Familles rurales
Vivre mieux !



VEND 9 OCTOBRE 2020
À 20H30



VEND 30 OCTOBRE 2020
À 14H30



VEND 30 OCTOBRE 2020
À 20H30

Salle Culturelle Frédéric Chopin,
Rue du Stade à Bécon-les-Granits

Tarifs :

Adhérents Familles Rurales : enfant 3€ / adulte 4,50€ / groupe : 2,50€

Non adhérents : enfant 4 € / adulte 5,50 € / groupe 3 €

Scolaires : 2,50 € si dispositif « école et collège au cinéma » / 3 € hors dispositif

Carte d'adhésion familles rurales 27,50 €

Renseignements : M. Chantereault 02.41.77.36.42

RELAYS ASSISTANTES MATERNELLES

CCVHA Pôle Bécon-les-Granits
Les Matinées rencontre
Planning et modalités d'inscription

Planning d'octobre 2020 :

Jeudi 1er octobre 9h30-10h30/10h45-11h45	Dans la campagne LA CORNUAILLE (rdv parking école publique Jules Verne)	Promenade, Land'art
Vendredi 2 octobre 9h30-11h	Salle du RAM de BECON-LES-GRANITS	Motricité, relaxation
Lundi 5 octobre 9h30-11h	Salle du RAM du LOUROUX BECONNAIS	Motricité, relaxation
Vendredi 9 octobre 9h30-11h	Salle du RAM de BECON-LES-GRANITS	Motricité, relaxation
Lundi 12 octobre 9h30-10h30/10h45-11h45	Le parc de l'étang LE LOUROUX-BECONNAIS (rdv derrière la crèche)	Promenade, Land'art
Mardi 13 octobre 9h30-10h30/10h45-11h45	Le petit bois de ST-AUGUSTIN-DES-BOIS (rdv parking salle polyvalente)	Promenade, Land'art
Jeudi 15 octobre 9h30-10h30/10h45-11h45	Le petit bois de LA POUËZE (rdv à l'entrée du bois)	Promenade, Land'art
Vendredi 16 octobre 9h30-10h30/10h45-11h45	L'extérieur de la crèche BECON-LES-GRANITS (rdv à la crèche)	Land'art

Le nombre de participants en extérieur sera de 10 personnes maxima et en salle 8 personnes au Louroux et 7 personnes à Bécon.

Pour accueillir le plus de personnes possibles en extérieur, 2 groupes seront constitués par matinée : de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45. En salle, il n'y aura qu'un seul groupe de 9h30 à 11h. Les rencontres en extérieur seront annulées en cas de météo défavorable.

Inscription par mail : ram-ouestanjou-pdl@vvy3.fr

RAM - impasse du Puits Moreau 49370 BECON-LES-GRANITS
02 41 77 51 05 ou 06 71 57 70 33 // ram-ouestanjou-pdl@vvy3.fr



MANIFESTATION REPORTÉE

REPAS des aînés

Les contraintes sanitaires actuelles nous amènent, avec regret, à reporter le repas des aînés. Dès que les conditions le permettront nous veillerons à reprogrammer cette manifestation que vous êtes nombreux à apprécier.

À très vite !

Pour tout vous dire... La grande histoire de Bécon-les-Granits et... les petites !



Fruit de plusieurs années de travail, écrit par des bénévoles et des élus, le livre sur la commune est arrivé !

Il est en vente au prix de 17 € à la mairie aux horaires d'ouverture.

Contact 02 41 77 90 08

PLAN DE DEPLACEMENTS COMMUNAL

Le questionnaire relatif à l'étude pour l'élaboration d'un plan de déplacement communal est à remplir et à déposer à la mairie avant le 9 octobre 2020.

Ce questionnaire est aussi disponible en ligne sur le site internet : www.beconlesgranits.fr

Votre participation est importante, vos réponses nous permettront de motiver des propositions d'actions (organisation des déplacements, besoins de mobilité, qualité de vie et environnement).



Accueil de loisirs Bécon-les-Granits

Enfants de 3 à 15 ans (ou 2 ans si scolarisé)

Dans les nouveaux locaux, à l'ancienne école maternelle (derrière la mairie)

Du 19 au 30 octobre 2020

Accueil : 9h - 17h
Garderie : 7h30-9h & 17h-18h30

Dossier d'inscription obligatoire à demander par mail avant le 9 octobre à : inscription@fscfl9.org

ESPACE JEUNES La Pouëze / Bécon-les-Granits

VACANCES D'AUTOMNE 2020

DU 19 AU 30 OCTOBRE

Lieu des activités : Foyer des jeunes de la Pouëze - Cour d'Arquenay 49370 La Pouëze - ERDRE EN ANJOU

Horaires d'ouverture : matin de 10h30 à 12h30 // après-midi de 14h à 18h // soirée de 20h à 22h

Sont admis les mineurs à partir de 11 ans jusqu'à 17 ans.

Inscription dans la limite des places disponible et dossier d'inscription à remplir sur le portail famille à l'adresse suivante : <https://portailfamilles.valleesduhautanjou.fr>

La cotisation annuelle de 10 € se fera automatiquement sur la facture.

Une navette est mise en place pour les jeunes de Bécon-les-Granits.

Programmes et descriptif des activités sur le portail familles.

Plus d'information sur Facebook : POUËZE JEUNESSE LA POUËZE

Contact : Isabelle BOURGET, responsable jeunesse Familles rurales et animatrice sur la Pouëze, au 07.68.25.67.51 ou jeunesse@famillesruraleslapoueze.org

INFORMATIONS MUNICIPALES ET DIVERSES

MAIRIE DE BECON-LES-GRANITS 
Tél : 02 41 77 90 08 **N° d'Astreinte : 06 36 45 58 51**
Courriel : mairie@beconlesgranits.fr
Site internet : <http://www.beconlesgranits.fr>

Horaires d'ouverture :
■ Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h
■ Le samedi : de 10h à 12h

CONSIGNES :
Respect des gestes barrières - port du masque obligatoire

A noter Prochaines réunions du Conseil Municipal :

- Jeudi 1 octobre 2020 à 20h30
- Jeudi 5 novembre 2020 à 20h30
- Jeudi 3 décembre 2020 à 20h30

A l'extension de la salle culturelle Frédéric Chopin

BALAYAGE SUR LA COMMUNE

- Mardi 6 octobre : passage complet
- Mardi 3 novembre : passage dans les rues principales
- Mardi 2 décembre : passage complet

- Merci de ne pas laisser votre véhicule en stationnement
- Chaque riverain est invité à balayer le trottoir devant sa propriété

TRAVAUX COMMUNAUX

Boulodrome - Rue du Stade (complexe sportif)
Travaux en cours

Demandes de Permis de Construire & Déclarations préalables

- SARL BARBARIN	Construction hangar agricole à fourrage La Haute Perrière
- DENIS Franck Et MELINAND Julie	Création d'un préau et extension habitation 8 rue des Prés Bas
- SCI AMADEO	Extension d'un bâtiment artisanal pour stockage de menuiseries ZA La Clercière
- PELLETIER Stéphanie	Piscine 11 avenue des Tilleuls
- CCVHA	Division de parcelles ZA La Clercière
- ROLLAND Jimmy	Construction carport 28 avenue du Grand Rifouet
- CHARPENTIER Marie	Modification et changement des huisseries et suppression cheminée et cabanon Le Petit Joncheray
- RICOU Martine	Muret et portillon 20 rue de la Concorde
- DELAUNAY Guillaume	Travaux extérieurs d'isolation La Barrière

PAROISSE BIENHEUREUX NOEL PINOT

Messes
à Bécon, les dimanches 4 et 11 octobre à 10h30.
Inscription catéchisme
Contacter Katia Etcheberry par E-mail :
katia.etccheberry@free.fr ou par téléphone au
06 26 72 40 32 après 18h30
Réservations des intentions de messes
Tous les samedis, de 10h à 11h, au presbytère.



MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

Pour toute demande **d'ordre social**, contacter
La Maison Départementale des Solidarités
Couronne nord : au **02 41 96 97 20**
ou par mail : aio.cour.nord@maine-et-loire.fr



Date limite de dépôt des informations pour le « BÉCON INFOS » de NOVEMBRE 2020 : le 20 octobre 2020
Si possible par mél : s.bourgeais@beconlesgranits.fr
Ou à partir du formulaire de demande d'insertion téléchargeable sur le site de la mairie (Onglet « ENTRE NOUS »)

COMMUNIQUÉ DU PRÉFET Information Coronavirus
DU 28 SEPTEMBRE 2020 Covid - 19

COVID-19 : Application des mesures supplémentaires liées à l'évolution de la situation sanitaire.

Dans la lutte contre le COVID-19, la médecine de ville et les équipes médicales du Maine-et-Loire sont fortement mobilisées ces derniers jours.

Le Maine-et-Loire se situe en zone d'alerte selon les nouvelles règles de classement des zones où le virus circule activement.

Conformément aux préconisations du ministère de la santé et à l'avis sanitaire de l'Agence Régionale de Santé pour le département du Maine-et-Loire, deux arrêtés préfectoraux prévoient les restrictions suivantes :

- **Les fêtes** (mariages, tombolas, fêtes d'anniversaire, communions...) organisées dans certains établissements recevant du public **seront limitées à 30 personnes**. Les établissements concernés sont de type **L** : salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usages multiples dont notamment les salles des fêtes municipales et les salles polyvalentes ; et de type **CTS** : chapiteaux, tentes et structures.

- Par ailleurs, compte tenu de la circulation du virus, il a été également pris la décision **d'interdire les « rave-party » et teknival** sur l'ensemble du département.

Ces mesures sont prises pour une durée de 12 jours à compter du **mardi 29 septembre zéro heure jusqu'au samedi 10 octobre minuit** ; ces arrêtés sont susceptibles d'être reconduits, après cette date, en fonction de l'évolution des indicateurs sanitaires.

L'arrêté (30 personnes) d'interdiction ne concerne pas la vie associative, culturelle ou sportive, dès lors que le protocole sanitaire afférent à l'activité est strictement respecté et que l'on évite les réceptions de clôture type "pot" et cocktails divers.

Les cérémonies civiles dans les mairies (mariage civil, parrainage civil...), comme les cérémonies religieuses dans des lieux de culte (mariage, baptême...) ne sont pas soumises à cette jauge de 30 personnes. Les règles sanitaires définies dans le décret doivent être respectées lors de ces cérémonies (port du masque, distanciation physique). Les festivités qui suivent ces cérémonies sont quant à elles bien soumises à la jauge des 30 personnes, lorsqu'elles se tiennent dans des établissements recevant du public.

PERMANENCES EN MAIRIE (OUVERTES À TOUS)

• **CONCILIATEUR** : (1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois)
De 14 h 30 à 16 h, à la mairie, sur rendez-vous au 02.41.77.90.08
Prochaines dates : 2 et 16 octobre, 6 et 20 novembre

• **C.D.A.D. (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)** :
♦ **Avocat** : (2^{ème} samedi de chaque mois, de 10 h à 12 h)
Prochaines dates : 10 octobre, 14 novembre, 12 décembre
♦ **Notaire** : (1^{er} mardi de chaque mois, de 10 h à 12 h)
Prochaines dates : 6 octobre, 3 novembre, 1 décembre

Prendre rendez-vous :
au CDAD : **02.41.20.52.59** le lundi, toute la journée, ou à la Mairie de Bécon-les-Granits : **02.41.77.90.08**

• **MISSION LOCALE** :
Le jeudi (semaine paire) de 14h à 17h à la mairie, sur rendez-vous au 02.41.61.10.00.

• **AIDES** :
Les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois de 9h à 12h, à la mairie, sur rendez-vous au 02.41.92.80.30

• **OPAH** :
Le mardi de 13h30 à 16h30, à la mairie, sur rendez-vous au 07 78 10 60 08

• **Permanence de Philippe BOLO, député**
De 14h à 16h, à la mairie, sur rendez-vous au 02.41.25.78.00
Prochaine date : 23 octobre

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Installations classées
pour la protection de l'environnement :

♦ **COMMUNE DE GREZ-NEUVILLE ET LONGUENÉE-EN-ANJOU**

Par arrêté préfectoral 2020-166 du 11/08/2020, une enquête publique est ouverte du **15/09/2020 au 15/10/2020** sur la demande de la SAS PARC EOLIEN DE LONGUENEE en vue d'obtenir l'autorisation pour l'installation d'un parc de 4 éoliennes et d'un poste de livraison, situé aux lieux-dits « Fromenterie » et « Landes de Grez » à Grez-Neuville et « Fendonnet » à Longuenée-en-Anjou.

Le public peut prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la mairie de Grez-Neuville et de Longuenée-en-Anjou.

Les observations peuvent être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à ces mairies qui les annexera au registre d'enquête ou envoyées en préfecture par e-mail à : pref-engpub-sas-parc-eoliendelonguenee@maine-et-loire.gouv.fr.

Par ailleurs, le commissaire-enquêteur tiendra des permanences en Mairie les jours suivants :

- Grez-Neuville : Samedi 10 octobre de 9h à 12h
- Longuenée-en-Anjou : Jeudi 15 octobre de 14h30 à 17h30

♦ **COMMUNE DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES**

Par arrêté préfectoral 2020-183 du 14/09/2020, une enquête publique est ouverte du **14/10/2020 au 16/11/2020** sur la demande du GAEC LES SOUILLETS en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour la mise à jour du plan d'épandage pour l'élevage de volailles de chair, situé « Les Souillels » à Saint-Jean-de-Linières.

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la mairie de Saint-Léger-de-Linières et Saint-Jean-de-Linières.

Les observations peuvent être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie de Saint-Léger-de-Linières qui les annexera au registre d'enquête ou envoyées en préfecture par e-mail à : pref-engpub-souillels@maine-et-loire.gouv.fr.

Par ailleurs, le commissaire-enquêteur tiendra des permanences en mairie les jours suivants :

- Saint-Léger-de-Linières : Mercredi 14 octobre de 9h à 12h
- Saint-Jean-de-Linières : Mercredi 28 octobre de 14h30 à 18h
- Saint-Léger-de-Linières : Lundi 16 novembre de 14h30 à 18h



LES RÉSEAUX 4G DE TÉLÉPHONIE MOBILE SE DÉPLOIENT DANS VOTRE QUARTIER

Les opérateurs de téléphonie mobile poursuivent le déploiement de leurs services de très haut débit mobile (4G).

Cette technologie apporte des capacités supplémentaires par rapport aux réseaux 2G et 3G. Elle permet de répondre aux besoins croissants des Français qui sont de plus en plus nombreux à accéder à internet en mobilité, par leur smartphone ou leur tablette tactile.

Elle apporte un meilleur débit, des échanges de données plus rapides ainsi que de nouveaux contenus et usages pour le grand public et les entreprises.

Dans certains cas, la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Elle n'a pas de conséquence sur la réception de la télévision par ADSL, satellite, câble ou fibre optique.

Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

SI VOUS CONSTATEZ DES PERTURBATIONS, SIGNALEZ-LES :
assistance.recevoirlatnt.fr
0 970 818 818 (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 8h à 19h)

Si vous habitez en logement collectif, demandez à votre syndic ou gestionnaire d'immeuble de faire la démarche.

En cas de suspicion de brouillage par la mise en service d'un site 4G, vous (ou votre syndic en habitat collectif) êtes recontacté d'ici quelques jours maximum pour programmer l'intervention d'un technicien.

Des solutions identifiées pour remédier aux perturbations causées par la 4G sont financées par les opérateurs de téléphonie mobile. Vous pouvez bénéficier d'une intervention gratuite en allant sur le site recevoirlatnt.fr ou en appelant le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Si vous rencontrez des difficultés de réception en ADSL, câble, satellite ou fibre optique, contactez directement votre distributeur.

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un organisme public rattaché au ministère de l'Économie et des Finances. Elle gère l'ensemble du spectre des fréquences radioélectriques en France et s'assure notamment de la bonne coexistence de cette ressource entre tous les utilisateurs.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

RESTAURATION SCOLAIRE & ACCUEIL DE LOISIRS

OFFRES D'EMPLOI
La Commune de Bécon-les-Granits recherche en CDD (temps non complet) des animateurs pour renforcer l'équipe encadrante au service de la restauration scolaire et Accueil de loisirs du mercredi à compter du 1^{er} septembre 2020.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à :
Mairie de Bécon-les-Granits - 10 rue de Cholet - 49370 BECON-LES-GRANITS ou par mail : mairie@beconlesgranits.fr

LES SERVICES ENFANCE :

Contacts :

Restauration scolaire, Accueil périscolaire de l'école publique Léonard de Vinci, Accueil de loisirs du mercredi.

↳ Inscriptions : Delphine BONGRAND ☎ 02 41 77 90 08

ou d.bongrand@beconlesgranits.fr

↳ coordinatrice : Carole GODINEAU ☎ 07 82 92 95 96

ou enfance-jeunesse@beconlesgranits.fr



Mme TARAL, directrice, ☎ 02 41 77 03 09
Mail : ce.0490370@ac-nantes.fr
Site : <http://eepu-vinci-49.ac-nantes.fr>

École publique Léonard de Vinci
2 avenue du Pont Gandon
49370 BÉCON-LES-GRANITS

Les portes ouvertes de l'école se dérouleront
Le samedi 13 mars 2021 de 10 h à 12 h



ECOLE SAINT LOUIS
20 Rue de Candé - 49370 BÉCON-LES-GRANITS

Pour toute visite d'école ou inscription, contacter :
M. BOIVIN, directeur,
☎ 02 41 77 90 49 // 06 82 45 03 92
Mail : becon.stlouis@ec49.fr
Site : <https://sites.google.com/a/ectic.org/becon/>

Les familles seront accueillies individuellement, par le directeur, avec un temps d'échange avec la maîtresse ou le maître concerné.

PORTES OUVERTES

Les portes ouvertes de l'école se dérouleront
Le samedi 13 février 2021 de 10 h 30 à 12 h



Notre traditionnel marché d'automne ne pourra pas avoir lieu cette année dans le contexte sanitaire actuel.

Néanmoins, dans le cadre de notre label E3D obtenu en juin dernier, l'école Saint Louis souhaite proposer aux béconnais des collectes au profit d'associations. Ainsi, nous collectons :

- des bouchons en plastique, en liège, des couvercles en métal pour l'association Les P'tits bouchons 49,
 - Des stylos usagés pour l'association Rêve,
 - Des cartouches d'imprimante usagées pour l'association Enfance et Partage
 - Et des piles usagées également.
- Pour cela, nous proposons aux Béconnais de collecter chez eux pour le moment ces objets et de venir les déposer le samedi 10 octobre de 10 h à 12 h, devant le portail de l'école, situé sur le parking du Grand Rifouet.

Ainsi, chacun pourra faire un geste supplémentaire pour la planète.

